



Questions fréquemment posées sur le Youth Action Lab (YAL)

Questions générales

1. Qui est CIVICUS ?

CIVICUS est une alliance mondiale d'organisations de la société civile et de militants qui se consacrent au renforcement de l'action citoyenne et de la société civile dans le monde entier. Nous avons été créés en 1993 et, depuis 2002, nous sommes fiers que notre siège social soit situé à Johannesburg, en Afrique du Sud, et que d'autres centres soient établis dans le monde entier. Nous sommes une alliance de membres avec plus de 10 000 membres dans plus de 175 pays. Visitez <https://www.civicus.org/index.php/fr/prenez-part/devenez-membre> pour en savoir plus et rejoindre l'Alliance.

2. Qu'est-ce que CIVICUS Youth ?

CIVICUS Youth met en contact de jeunes militants et stimule les capacités, l'innovation et l'inclusion des jeunes dans la société civile. CIVICUS Youth est une communauté engagée et dynamique de membres de moins de 30 ans. Elle comprend plus de 3 000 membres de CIVICUS dans 149 pays. La priorité de CIVICUS Youth est de renforcer le pouvoir des jeunes pour qu'ils continuent à grandir en tant qu'agents de changement positifs. Pour en savoir plus, consultez le site <https://www.civicus.org/index.php/fr/ce-que-nous-faisons/renforcer/la-jeunesse-de-civicus>.

3. Pourquoi CIVICUS travaille-t-il à la dotation en ressources des jeunes militants ?

La priorité de CIVICUS est d'aider à accroître la résilience de la société civile dans un contexte de répressions et de discriminations systémiques à son encontre, et de promouvoir des changements dans le comportement et la culture de la communauté des bailleurs de fonds et de la société civile traditionnelle. Pour en savoir plus, cliquez [ici](#) (en anglais).

4. Qu'est-ce que le Youth Action Lab ?

Le Youth Action Lab est un laboratoire de co-conception d'un an pour les jeunes militants de la base établis dans le Sud, qui travaille à soutenir leurs mouvements afin qu'ils deviennent plus résilients et durables dans leur quête d'un monde plus durable et plus équitable.

5. Que dois-je faire en tant que participant au Youth Action Lab ?

Les participants doivent s'engager à suivre pendant un an des formations à distance et en ligne, des réunions et du mentorat, ateliers en personne si les restrictions relatives au COVID-19 le permettent, et s'engager à apprendre et à partager des connaissances générales avec tous les participants du Laboratoire. Il y a des discussions de réflexion périodiques qui ont lieu en ligne avec d'autres participants, et un projet créatif continu que nous exigeons de la part des participants. Durant un an, il est requis un engagement d'un minimum de 8 à 10 heures par mois au programme. Durant ce moment, vous devez vous sentir à l'aise pour participer au programme sans vous engager au-delà de vos capacités, ou vous exposer à une détresse émotionnelle ou à des vulnérabilités qui pourraient vous empêcher de rester engagé pendant la durée du programme. Le Laboratoire comporte une dimension communautaire, car notre objectif est de mettre l'accent sur la confidentialité et la confiance entre les participants. Le programme favorisera les occasions pour les participants d'apprendre à se connaître et un espace sûr pour le partage honnête, le respect mutuel et la confiance.

6. En quoi le Youth Action Lab est-il différent des autres programmes ?

La création du Youth Action Lab a été réalisée par un processus de co-conception avec le personnel de CIVICUS et neuf jeunes activistes du Sud qui peuvent avoir des expériences similaires aux vôtres. Il vise à soutenir non seulement l'individu mais aussi la communauté/collectivité à laquelle le participant appartient. Nous croyons à la co-création et au partage des connaissances pour que les avantages du programme correspondent aux besoins des participants. Ne vous inquiétez pas, vous aussi aurez l'occasion d'ajouter au contenu du Youth Action Lab et d'aider à créer la voie à suivre pour la prochaine promotion dans la phase finale du Lab. En tant que mécanisme de ressourcement participatif, la sélection des participants au Lab 2021 est faite par les participants du Lab 2020.

7. Que se passe-t-il à la fin du Youth Action Lab ?

Les participants au Laboratoire continueront à recevoir diverses possibilités et un soutien de la part de CIVICUS Youth et auront la possibilité de participer à d'autres activités de l'Alliance. Voir la page des Membres en action de CIVICUS : <https://www.civicus.org/index.php/fr/prenez-part/membres-en-action>.

Processus de candidature

1. Pourquoi devrais-je postuler pour le Youth Action Lab ?

Si vous êtes un jeune militant de la base qui vit dans le Sud et qui aimerait renforcer son militantisme, améliorer ses compétences et consolider son réseau avec d'autres militants, mais qui n'a pas accès aux programmes traditionnels de financement et de bourses, c'est peut-être la bonne occasion pour vous. Le Youth Action Lab adopte une approche fondée sur les droits, en donnant aux gens les moyens de comprendre et de revendiquer leurs droits tout en renforçant la responsabilité de ceux qui devraient respecter, protéger et garantir les droits des autres. Le Lab est un espace pour les jeunes militants qui travaillent pour assurer des communautés sûres et des environnements protégés pour eux-mêmes et les générations futures. Ce sont des

penseurs de systèmes stratégiques qui sont étroitement liés à leurs communautés et à leur développement positif.

2. Qui peut postuler ?

- Les jeunes âgés de 18 à 32 ans.
- Capables de s'engager dans un programme d'un an.
- Basés en Amérique latine, dans les Caraïbes, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne, en Asie et dans le Pacifique.
- Un militant ayant au moins deux ans d'expérience de travail à la base et qui se mobilise pour le changement autour de questions clés dans les domaines économique, environnemental, social, culturel et des droits civils. Cela comprend l'artivisme, le journalisme, l'entrepreneuriat social et le travail communautaire.
- Un membre d'une coalition, d'un réseau ou d'un mouvement plus large qui travaille à plaider pour le changement dans le contexte local ou national et qui peut représenter ce mouvement au sein du Laboratoire.
- Un activiste perturbateur, qui remet en question les méthodes de travail traditionnelles pour tester des méthodologies créatives, inclusives, novatrices et pertinentes.

Tout au long du recrutement, les candidats auront l'occasion de nous faire savoir quelles sont les conditions qui peuvent le mieux leur permettre de participer au programme. Nous nous engageons à accueillir un groupe diversifié et représentatif de participants, et nous acceptons les candidatures sans égard à l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle, la race, l'origine ethnique, le statut socioéconomique, le statut d'immigrant, les aptitudes, la religion, la caste ou d'autres caractéristiques. Nous encourageons les candidats issus de communautés traditionnellement sous-représentées, notamment les femmes, les membres de la communauté LGBTI+, les personnes handicapées, les communautés autochtones, les minorités ethniques et/ou linguistiques ou d'autres groupes.

3. Quels sont les critères de sélection utilisés pour les participants au Youth Action Lab ?

La sélection se fera en tenant compte d'une variété de facteurs, dont l'engagement envers l'activisme, l'accès aux ressources et la diversité de la promotion.

4. Quels sont les pays admissibles ?

Tous les ressortissants et résidents des pays des régions suivantes sont éligibles: Amérique latine, Caraïbes, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Afrique subsaharienne, Asie et Pacifique.

5. Si je suis originaire du Sud mais que je n'y réside pas actuellement, suis-je admissible à présenter une demande ?

Non. Le Youth Action Lab se concentre actuellement sur les jeunes activistes de la base qui travaillent dans leur communauté locale immédiate et doivent s'engager à être dans cet espace pendant au moins un an au cours du programme.

6. Mon niveau d'anglais n'est pas élevé. Puis-je m'inscrire ?

Nous encourageons les personnes de divers horizons à s'inscrire et nous avons l'intention d'éliminer autant d'obstacles à la participation que possible. Nous fournirons des traductions pour toutes les réunions, à la fois en personne ou en ligne.

7. Je n'ai pas fait d'études supérieures; puis-je tout de même poser ma candidature?

Oui, il n'est pas nécessaire d'avoir fait des études.

8. Puis-je quand même faire une demande si je n'ai pas deux ans d'expérience en militantisme communautaire ?

Notre candidat moyen devrait avoir deux ans d'expérience en militantisme. Le Laboratoire a pour but de donner aux jeunes militants la possibilité d'obtenir des ressources supplémentaires pour soutenir le travail en cours de leurs mouvements ou réseaux, et non d'initier de nouveaux travaux ou projets. Si vous décidez de ne pas postuler pour cette promotion, nous espérons que vous envisagerez de le faire dans un avenir proche.

9. Combien de participants seront sélectionnés ?

Pour le projet pilote du Youth Action Lab, 10 participants seront sélectionnés.

10. Je suis une organisation de la société civile ou un individu qui ne veut pas déposer sa candidature, mais je connais un jeune de ma communauté qui serait un bon candidat pour le Youth Action Lab.

Oui, les organisations et les individus peuvent proposer des jeunes pour participer au Youth Action Lab. Dans le formulaire de candidature, sous la rubrique "Type de candidature", les répondants sont invités à sélectionner l'option "Je propose la candidature d'une autre personne".

Questions techniques

1. Comment faire une demande ?

Faites une demande en ligne en cliquant sur le lien officiel de candidature à <https://www.civicus.org/index.php/fr/ce-que-nous-faisons/renforcer/laboratoire-d-action-jeunesse> ou contactez CIVICUS Youth à youth@civicus.org pour obtenir un formulaire de demande.

2. Que faire si je ne suis pas en mesure de remplir une demande en ligne ?

Contactez CIVICUS Youth à youth@civicus.org pour contacter un membre de l'équipe de co-conception Jeunesse de votre région.

3. Quelle est la date limite pour présenter une candidature ?

La date limite de dépôt de candidature est le 1 février 2021.

4. Quelles sont les modalités de candidature au Youth Action Lab ?

Remplissez le formulaire de candidature et fournissez les informations nécessaires avant ou à la date limite indiquée. Assurez-vous d'avoir des preuves de votre activisme telles que des

photos, des vidéos, des liens, des sites web, des articles, des témoignages et toute autre information pertinente qui, selon vous, ajoutera à la qualité de votre candidature.

5. Y a-t-il des frais pour déposer une candidature ?

Il n'y a pas de frais pour faire une demande d'inscription à ce programme. Il est entièrement financé.

6. Qui dois-je contacter pour des questions ou des informations supplémentaires ?

Pour de plus amples informations, veuillez contacter CIVICUS Youth à youth@civicus.org.

7. Quelle est la durée du programme ?

Le Youth Action Lab aura une durée d'un an, jusqu'en février 2022. Les participants sont invités à s'engager pour toute la durée du programme.

8. Dois-je voyager pendant la durée du programme ?

Le Youth Action Lab se déroulera principalement à distance et par le biais d'un soutien en ligne. Il y aura une semaine d'orientation au début du programme et une autre à la fin. Les réunions en personne dépendront des restrictions du COVID-19.

9. Les organisateurs m'aideront-ils à obtenir un visa et un passeport ?

Nous savons combien les demandes de visa peuvent être difficiles, nous ferons donc de notre mieux pour vous aider en vous fournissant les documents nécessaires pour votre demande de visa, mais c'est à vous qu'il incombe de lancer la procédure pour obtenir votre passeport et votre visa.

10. Puis-je soumettre plus d'une demande ?

Non. Une seule demande est autorisée. Plus d'une demande entraînera la disqualification automatique du processus de sélection.

11. Quand saurai-je si je suis accepté au Youth Action Lab ?

L'acceptation dans le programme sera communiquée par e-mail au plus tard le Mars 2021 uniquement aux candidats retenus.